

Tableau des définitions des critères des cours du programme d'études *Intégration socioprofessionnelle*

Dimension : *Choix professionnel*

Cours	Classe de situations	Catégories des savoirs essentiels	Critères d'évaluation	Définitions des critères
Choix d'une forme de travail ISP-3015-2 50 h	Choix d'une forme de travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de facteurs personnels à considérer pour le choix d'une forme de travail ▪ Identification de facteurs de réalité à considérer pour le choix d'une forme de travail ▪ Formes légales de travail ▪ Caractéristiques de l'entrepreneuriat ▪ Caractéristiques du travail salarié ▪ Caractéristiques du travail bénévole ▪ Objectif professionnel relatif au choix d'une forme de travail ▪ Plan d'action relatif au choix d'une forme de travail 	Détermination de facteurs pertinents à considérer pour le choix d'une forme de travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des facteurs personnels à considérer pour le choix d'une forme de travail - Déterminer des facteurs de réalité à considérer pour le choix d'une forme de travail
			Conception d'un projet professionnel réaliste relatif au choix d'une forme de travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Établir un objectif professionnel relatif au choix d'une forme de travail - Élaborer un plan d'action relatif au choix d'une forme de travail
Choix d'un métier ISP-3016-3 75 h	Choix d'un métier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de facteurs personnels à considérer pour le choix d'un métier ▪ Identification de facteurs de réalité à considérer pour le choix d'un métier ▪ Réalisation d'une recherche documentaire ▪ Réalisation d'une recherche-terrain ▪ Information à recueillir sur les caractéristiques des métiers ▪ Objectif professionnel relatif au choix d'un métier ▪ Plan d'action relatif au choix d'un métier 	Détermination de facteurs pertinents à considérer pour le choix d'un métier	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des facteurs personnels à considérer pour le choix d'un métier - Déterminer des facteurs de réalité à considérer pour le choix d'un métier
			Exploration méthodique des métiers	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une recherche documentaire ou une recherche-terrain - Consigner de l'information sur les caractéristiques des métiers
			Conception d'un projet professionnel réaliste relatif au choix d'un métier	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Établir un objectif professionnel relatif au choix d'un métier - Élaborer un plan d'action relatif au choix de ce métier

Dimension : *Intégration et maintien en emploi*

Cours	Classe de situations	Catégories des savoirs essentiels	Critères d'évaluation	Définitions des critères
Conciliation travail-vie privée ISP-3017-2 50 h	Gestion de ses activités de vie courante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus d'organisation des activités de vie courante ▪ Types d'activités de vie courante ▪ Facteurs à considérer pour déterminer des activités de vie courante prioritaires ▪ Facteurs à considérer pour planifier des déplacements ▪ Outils de gestion du temps ▪ Respect des principes de base relatifs aux saines habitudes de vie et à la gestion du stress ▪ Objectif de changement en matière d'organisation des activités de vie courante ▪ Plan d'action en matière d'organisation des activités de vie courante 	Organisation méthodique de ses activités de vie courante	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - planifier ses activités de vie courante - respecter ses priorités
			Suivi systématique de l'organisation de ses activités de vie courante	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Établir un objectif de changement en matière d'organisation de ses activités de vie courante - Élaborer un plan d'action cohérent permettant l'atteinte de son objectif de changement
Gestion de ses interactions au travail ISP-3018-4 100 h	Gestion de ses interactions au travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques de communication propres à l'émetteur ▪ Techniques de communication propres au récepteur ▪ Contextes qui influent sur la communication ▪ Principales formes de communication ▪ Respect des codes sociaux élémentaires ▪ Techniques de gestion des émotions ▪ Caractéristiques d'une équipe de travail ▪ Attentes de l'entreprise en matière d'interactions ▪ Objectif de changement en matière d'interactions au travail ▪ Plan d'action en matière d'interactions au travail 	Interactions appropriées au travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Interagir avec ses supérieurs, ses collègues et au sein de son équipe de travail
			Régulation efficace de ses interactions au travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Établir un objectif de changement relatif à ses interactions au travail - Élaborer un plan d'action cohérent permettant l'atteinte de son objectif de changement
Gestion de son temps au travail ISP-3019-3 75 h	Gestion de son temps au travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ponctualité et assiduité au travail ▪ Application de la politique de l'entreprise en matière de retard, d'absence et de congé ▪ Processus d'organisation du temps au travail ▪ Rôle et responsabilités au sein de l'entreprise ▪ Facteurs à considérer pour déterminer les tâches de travail prioritaires ▪ Outils de gestion du temps ▪ Attentes de l'entreprise en matière de gestion du temps ▪ Objectif de changement en matière de gestion du temps au travail 	Réponse appropriée aux exigences de ponctualité et d'assiduité au travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de ponctualité et d'assiduité au regard de la politique de l'entreprise
			Organisation méthodique de son temps au travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Organiser de façon méthodique son temps sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle
			Régulation efficace de la gestion de son temps au travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Établir un objectif de changement relatif à la gestion de son temps au travail - Élaborer un plan d'action cohérent

Cours	Classe de situations	Catégories des savoirs essentiels	Critères d'évaluation	Définitions des critères
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'action en matière de gestion du temps au travail 		permettant l'atteinte de son objectif de changement
Initiative au travail ISP-3020-3 75 h	Gestion de ses initiatives au travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiative au travail ▪ Rôle et responsabilités au sein de l'entreprise ▪ Moyens permettant de développer son sens de l'initiative au travail ▪ Attentes de l'entreprise en matière d'initiative au travail ▪ Objectif de changement en matière d'initiative au travail ▪ Plan d'action en matière d'initiative au travail 	Exécution efficace des tâches de travail avec un minimum d'encadrement	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des moyens qui témoignent de son initiative au travail
			Proposition d'aide réaliste à des supérieurs ou à des collègues de travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer son aide lorsque l'occasion se présente, en respectant les limites et les obligations liées à son rôle et à ses responsabilités
			Régulation efficace de ses initiatives au travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Établir un objectif de changement relatif à ses initiatives au travail - Élaborer un plan d'action cohérent permettant l'atteinte de son objectif de changement

Dimension : *Compétences professionnelles*

Cours	Classe de situations	Catégories des savoirs essentiels	Critères d'évaluation	Définitions des critères
Formation à un emploi non spécialisé ISP-3021-4 ISP-3022-4 100 h chaque	Exercice d'un emploi non spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production de biens ou de services ▪ Utilisation des outils et de l'équipement ▪ Application des règles de santé et de sécurité de l'entreprise ▪ Attentes de l'entreprise relatives à l'exécution des tâches de travail ▪ Objectif de changement relatif à l'exécution des tâches de travail ▪ Plan d'action relatif à l'exécution des tâches de travail 	Réalisation efficiente des tâches liées à l'exercice de l'emploi non spécialisé choisi telles qu'elles ont été inventoriées par l'enseignante ou l'enseignant en collaboration avec le milieu de stage	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : - Réaliser ses tâches de travail avec efficacité
			Suivi systématique relatif à l'exécution de ses tâches de travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : - Établir un objectif de changement relatif à l'exécution de ses tâches de travail - Élaborer un plan d'action cohérent permettant l'atteinte de son objectif de changement
Formation à un métier semi-spécialisé ISP-3023-5 ISP-3024-5 ISP-3025-5 125 h chaque	Exercice d'un métier semi-spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production de biens ou de services ▪ Utilisation des outils et de l'équipement ▪ Application des règles de santé et de sécurité de l'entreprise ▪ Attentes de l'entreprise relatives à l'exécution des tâches de travail ▪ Objectif de changement relatif à l'exécution des tâches de travail ▪ Plan d'action relatif à l'exécution des tâches de travail 	Réalisation efficiente des tâches propres à l'exercice du métier semi-spécialisé choisi telles que prescrites par le <i>Répertoire des métiers semi-spécialisés</i>	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : - Réaliser ses tâches de travail avec efficacité
			Suivi systématique relatif à l'exécution de ses tâches de travail	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : - Établir un objectif de changement relatif à l'exécution de ses tâches de travail - Élaborer un plan d'action cohérent permettant l'atteinte de son objectif de changement
Actualisation professionnelle ISP-3032-4 100 h	Exercice de sa spécialité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attentes de l'entreprise relatives à l'exécution des tâches de travail ▪ Objectif de perfectionnement professionnel ▪ Plan de perfectionnement professionnel ▪ Conditions de réussite d'une activité de perfectionnement professionnel 	Détermination systématique de ses besoins de perfectionnement professionnel	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : - Élaborer un plan de perfectionnement cohérent avec ses besoins et ses objectifs de perfectionnement professionnel
			Mise en œuvre méthodique de son plan de perfectionnement professionnel	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : - Réaliser des activités de perfectionnement professionnel en respectant les conditions de réussite

Dimension : *Recherche d'emploi*

Cours	Classe de situations	Catégories des savoirs essentiels	Critères d'évaluation	Définitions des critères
Outils de recherche d'emploi ISP-3029-2 50 h	Élaboration d'outils personnalisés de recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques de l'emploi convoité ▪ Conception d'un curriculum vitae ▪ Réalisation d'une carte de visite ▪ Pièces justificatives pour un dossier personnel de recherche d'emploi ▪ Caractéristiques rédactionnelles d'une lettre de motivation ▪ Caractéristiques rédactionnelles d'une lettre de remerciements et d'une lettre de relance ▪ Caractéristiques d'un formulaire de demande d'emploi 	Élaboration d'un dossier personnel de recherche d'emploi	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles de rédaction et présentation d'un curriculum vitae - Respecter les règles de rédaction et présentation d'une carte de visite - Réunir les pièces justificatives pertinentes
			Rédaction cohérente de lettres et remplissage cohérent de formulaires de demande d'emploi	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les caractéristiques rédactionnelles d'une lettre de motivation - Remplir adéquatement un formulaire de demande d'emploi
Pistes et sources d'emploi ISP-3030-4 100 h	Exploitation de pistes et de sources d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marché visible et marché caché ▪ Processus pour cibler des employeurs potentiels ▪ Composantes d'un réseau de contacts ▪ Moyens pour développer un réseau de contacts personnels et professionnels ▪ Consultation de pistes et de sources d'emploi ▪ Rubriques d'un calendrier d'activités de recherche d'emploi ▪ Facteurs à considérer pour effectuer 1 offre de service adaptée ▪ Méthodes d'offre de service ▪ Techniques d'offre de service ▪ Facteurs à considérer pour effectuer 1 relance adaptée ▪ Méthodes de relance ▪ Techniques de relance 	Ciblage méthodique d'employeurs potentiels	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Consulter régulièrement différentes pistes et sources d'emploi - Consigner l'information
			Offre de service adaptée à des employeurs potentiels	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des techniques appropriées à une offre de service par téléphone ou en personne
			Suivi systématique des offres de service	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des techniques appropriées à une relance par téléphone ou en personne
Entrevues d'emploi ISP-3031-3 75 h	Entrevues d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil d'information sur l'emploi convoité ▪ Préparation d'une entrevue sur le plan matériel ▪ Préparation d'une entrevue sur le plan psychologique ▪ Préparation d'une entrevue individuelle sur le plan du contenu ▪ Règles et conventions sociales en entrevue ▪ Techniques d'entrevue individuelle et de groupe 	Préparation appropriée d'une entrevue d'emploi	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Préparer adéquatement une entrevue individuelle sur le plan du contenu
			Réalisation efficiente d'une entrevue d'emploi	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles et les conventions sociales en entrevue - Utiliser des techniques d'entrevue pertinentes

		<ul style="list-style-type: none">▪ Techniques propres à l'entrevue individuelle▪ Techniques propres à l'entrevue de groupe	Évaluation judicieuse d'une entrevue d'emploi	Ce critère mesure la capacité de l'adulte à : - Clarifier ses difficultés en entrevue
--	--	--	--	--